



MOT DU PRÉSIDENT

L'histoire se répète, vous direz-vous, à la lecture de ce texte. En effet, chaque printemps, nous sonnons du clairon pour vous annoncer la venue d'une nouvelle saison de nettoyage. Le bilan des opérations, présenté dans ce numéro, vous permettra de constater que la dernière saison fut tout aussi fructueuse que celles qui l'ont précédée. L'expérience acquise au fil des années, ainsi que les budgets spécifiques obtenus pour les opérations, a permis d'atteindre une grande performance et de pouvoir organiser des actions complexes et délicates.

Charles Coulombe
Président

À cet égard, ASF a consolidé son savoir-faire depuis quelques années déjà. Là où nous nous sommes déployés de façon particulière depuis deux ans, c'est sur le plan de la participation bénévole. La plus lourde tâche de la personne à la coordination des opérations est de s'assurer d'avoir une équipe nombreuse formée d'un noyau de réguliers et de nouveaux participants chaque semaine. Sur ce plan, nous avons atteint un sommet en 1999 avec plus de 130

personnes. Ainsi, la spécificité de notre organisme n'est pas tant l'expertise que la capacité de bâtir un réseau de participation populaire, qu'il s'agisse de membres, militants ou bénévoles. Pour une deuxième année, Robert Léo Gendron dirigera les opérations, et ce, notamment grâce à la participation financière d'Environnement Canada, via le programme Éco-Action 2000. Je vous invite donc à faciliter la tâche de notre coordonnateur et à signifier votre désir de participer en composant le 563-5362.

Par ailleurs, la production d'un mémoire dans le cadre de la consul-

tation publique sur la gestion de l'eau au Québec aura été un élément marquant de la dernière année. Luc Loignon et Pierre Dansereau, membres et militants, ont travaillé sur ce projet. Rappelons qu'ASF avait choisi d'aller de l'avant avec une formule favorisant la participation de ses membres et de l'ensemble des citoyens. Pour l'occasion, nous avons procédé à la création d'un site Internet et à la mise sur pied d'un forum de discussion électronique. Un projet de mémoire a été préparé, soumis à la discussion et, enfin, déposé à la commission du BAPE en octobre dernier. Dans son article, Pierre Dansereau présente les deux recommandations formulées par ASF. Nous vous invitons à consulter le mémoire sur le site Internet de notre organisme ou en passant directement à notre bureau.

Enfin, permettez-moi de vous inviter à participer à la prochaine assemblée générale annuelle (voir avis de convocation sur cette page). Il s'agit d'une occasion privilégiée pour poser un regard critique sur notre action et discuter de notre devenir. N'est-ce pas le lieu de rencontre par excellence pour les membres?

À bientôt!

Avis de convocation

En tant que membre d'Action Saint-François vous êtes invités à participer à la prochaine Assemblée générale annuelle de l'organisme. Celle-ci aura lieu :

Le mardi 25 avril 2000 à 19 h

À la Chaudronnée de l'Estrie
470, Bowen sud, Sherbrooke (accès par la rue School)

Lors de cette assemblée générale, les points suivants seront abordés : Les activités de l'organisme et l'état des finances; le code d'éthique d'ASF; le site Internet et mémoire sur la gestion de l'eau; les élections au conseil d'administration.

Nous espérons vous y rencontrer.

Les documents relatifs à l'assemblée générale seront disponibles au local d'Action Saint-François dès le 4 avril 2000.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à téléphoner au 563-5362.

SOMMAIRE

Bilan des opérations . p. 2

**Code d'éthique
d'Action
Saint-François. p. 3**

**Agriculture en
harmonie avec le
milieu naturel p. 4**

Audiences du BAPE. . p. 7



Bilan des opérations de nettoyage 1999

L'année 1999 s'est achevée avec un autre bilan de nettoyage que nous sommes très heureux de vous dévoiler maintenant.

**Robert Léo Gendron,
coordonnateur des opérations
de nettoyage**

Du 1^{er} mai au 26 novembre 1999, nous avons effectué 34 activités de nettoyage sur neuf ruisseaux situés dans le bassin versant de la rivière Saint-François. Ces cours d'eau se retrouvent plus précisément dans les municipalités des Cantons d'Ascot, des Cantons d'Hatley, de Fleurimont, de Lennoxville, de Saint-Élie d'Orford, de Stoke et de Waterville. Environ 77% des matières enlevées sur les sites de nettoyage ont été récupérées contre 23 % de matières non récupérables, transportées au site d'enfouissement de la ville de Sherbrooke (voir le tableau ci-dessous). Merci en passant à la Ville de Sherbrooke qui a collaboré en offrant un accès gratuit au site d'enfouissement tout au cours de la saison.

Photo : Action Saint-François



Au ruisseau de la clé le 17 juillet 1999 : Chantal, Yannick, Janine, Lucie, Jean-Pierre, Paula, Louis, Jean-François.

Les ruisseaux Dorman (à Stoke) et Key (Saint-Élie) ont exigé les efforts les plus importants pour le nettoyage de leurs berges. Ces deux cours d'eau nous ont réservé quelques surprises. Le site du ruisseau Dorman était encombré de deux fois plus de déchets qu'estimé lors de l'inventaire. Il est parfois très impressionnant de constater la quantité réelle de matières que nous pouvons

découvrir sur un site pendant les corvées. Le ruisseau Key, quant à lui, a défrayé les manchettes dans les médias quand nous y avons découvert un gros tas de pneus (environ 4000 pneus). Par la même occasion, nous avons pris connaissance de tout l'imbroglio de la récupération des pneus usés au Québec. Une situation pas trop écologique ni très claire dont nous aurons l'occasion de reparler.

Bilan des opérations de nettoyage

du 1^{er} mai au 20 novembre 1999

Cours d'eau	Localité	Métal (Kg)	Verre et plastique (Kg)	Pneus (Kg)	Rebuts (Kg)	Total (Kg)	Opérations (Nombre)	Bénévoles (Nombre)
Blouin	Canton	0	0	0	618	618	1	6
Cambron	Fleurimont	509	0	0	64	573	1	8
Dorman	Fleurimont	3756	220	3032	1664	8672	7	75
Étang	Canton							
Jetté	Stoke	2282	0	609	0	2891	1	6
Key	Canton de	7772	0	13950	5729	27451	9	56
McDonald	Canton	409	0	0	0	409	2	
Mitchell	Huntingville	927	0	0	1653	2580	2	15
Ouellet	Fleurimont	700	0	280	38	1018	1	5
TOTAL		16354	220	17871	9766	44212	24	171

J'aimerais maintenant souligner que tout ce beau travail de nettoyage des cours d'eau n'a pu se réaliser sans la participation généreuse et bénévole de plusieurs personnes. J'en profite donc pour saluer et remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la saison de nettoyage 1999. Elles ont été présentes en grand nombre puisque 133 volontaires sont venus au moins une fois participer aux corvées de nettoyage pour un grand total de 234 présences pour l'ensemble des activités. Certains ont tellement aimé l'expérience qu'ils sont revenus plusieurs fois !

Pour terminer, j'aimerais remercier Environnement Canada pour leur participation financière en 1999. Le programme Éco-Action 2000 a permis de mener une efficace campagne de nettoyage pendant 27 semaines. Et nous avons déjà reçu la confirmation d'un nouvel appui pour la prochaine saison. Le nouveau siècle commence donc pour nous avec une autre année d'activités utiles en

Photo : Action Saint-François



Au ruisseau de la clé le 14 août 1999 : Alain, Guy, Yannick, Jean, Steve, Stéphane, Paul, Robert Léo.

perspective : avis à tous les bénévoles de bonne volonté!

Vous pouvez d'ailleurs annoncer vos disponibilités en matière de bénévolat dès maintenant en laissant vos noms et numéros de téléphone au bureau d'Action Saint-François au 563-5362, soit sur le répondeur ou directement auprès du coordonnateur qui entrera en fonction en avril prochain. Merci à l'avance de votre parti-

cipation et nous serions aussi heureux d'accueillir vos suggestions, vos commentaires et votre participation à tout autre volet de nos activités.

Le nouveau millénaire sera écologique ou ne sera pas !

Le code d'éthique d'Action Saint-François

Par Michel Boucher

À la prochaine assemblée générale d'Action Saint-François, un code d'éthique sera proposé pour son adoption par les membres. Il résulte d'une longue démarche menée par un comité ad hoc auquel ont participé plusieurs membres de l'organisme.

En œuvrant à l'élaboration de ce code d'éthique, le comité désire atteindre les buts suivants :

- Provoquer une réflexion collective afin de développer la conscience éthique individuelle et organisationnelle.
- Permettre l'affirmation et l'engagement de l'organisme pour les valeurs de base de sa philosophie d'intervention.
- Promouvoir les droits de ses membres et de la communauté.

- Déterminer des principes directeurs et des règles de conduite conformes aux valeurs, à la mission et aux objectifs de l'organisme.
- En précisant des règles de conduite communes, améliorer la cohésion entre les personnes qui œuvrent dans l'organisme.
- Assurer la crédibilité d'Action Saint-François et préserver une image de confiance auprès des collaborateurs et de la population en général.

Afin d'atteindre ces objectifs, le comité s'est doté du plan suivant :

1. Consultation des documents d'Action Saint-François et remue-méninges (« brainstorming ») afin de déterminer les principes directeurs et les valeurs véhiculées par l'organisme.

2. Consultation des membres fondateurs et des membres actuels d'Action Saint-François.
3. Rédaction du code d'éthique.
4. Présentation du document au conseil d'administration.
5. Correction du document.

Ce travail réalisé, il reste à l'assemblée générale de se prononcer sur le code d'éthique et l'adopter. Cette étape est sans doute la plus importante et elle vous appartient à vous, membres d'Action Saint-François. Vous êtes donc invités à y participer lors de la prochaine assemblée générale. Si vous désirez consulter le document, veuillez vous adresser au bureau de l'organisme au 563-5362.

LES SECRETS D'UNE AGRICULTURE EN HARMONIE AVEC LE MILIEU NATUREL

Les 25 et 26 octobre derniers, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement était de passage à Sherbrooke pour permettre la présentation des mémoires déposés dans la région au sujet de la gestion de l'eau au Québec. Nous avons alors eu la chance d'entendre un agriculteur beauceron passionné par son métier et par la préservation de son environnement. Invité par le Rappel à raconter son expérience, M. Alain Champagne nous a brillamment convaincus, avec toute la verve de son langage coloré, du bien-fondé de pratiques agricoles en harmonie avec le milieu naturel.

Photo : Jean-Claude Thibault



Alain Champagne explique ici l'importance de préserver les milieux humides.

**Par Nathalie Gobeil du RAPPEL
et Pierre Dansereau**

Lorsqu'il a repris la ferme familiale il y a une douzaine d'années, M. Champagne a rapidement pris la décision de freiner la catastrophique perte de sols générée à chaque année par l'érosion hydrique. De fait, à cette époque, sa terre - constituée principalement d'un loam argileux sur une pente continue de 6 % - perdait annuellement de 10 à 30 tonnes de sédiments fins, emportés lors des dégels printaniers et des orages estivaux.

Par diverses expériences et grâce à une observation attentive du processus d'érosion, notre agriculteur écologiste en est venu, au fil des dix dernières années, à contrôler complètement ses impacts environnementaux. La clé de ce succès étonnant : travailler de concert avec Dame nature. Aujourd'hui, la ferme Champagne est devenu un modèle dans la région, d'autant plus qu'elle représente un éventail assez large d'activités agricoles : 50 à 60 têtes de bœufs de boucherie, 94 000 poulets à griller annuellement, 2800 porcs, 100 acres en culture, et 80 acres de boisé (la ferme est autosuffisante en foin, en paille et en fumier).

Alors que la très vaste majorité des agriculteurs québécois génèrent toujours d'énormes quantités de sédiments

dans les cours d'eau, M. Champagne peut certainement être fier d'annoncer que le petit ruisseau des Ormes, qui traverse sa terre, ne reçoit aucun engrais et aucun pesticide provenant de ses sols. De plus, étant sensible à la préservation de la flore et de la faune dans son milieu de vie, notre agriculteur modèle se considère comme le premier bénéficiaire de ce succès environnemental.

Plusieurs experts gouvernementaux viennent maintenant visiter la ferme Champagne. Ils y apprennent comment les principes d'une agriculture durable peuvent être appliqués avec peu de moyens financiers mais beaucoup de débrouillardise et de faculté d'observation. Il y a dix ans M. Champagne était perçu comme un original qui perdait son temps et son énergie. Certains de ses voisins se moquaient de son habitude d'aller se faire tremper dehors pendant les pires orages. C'était pourtant la seule façon d'observer le processus d'écoulement des eaux sur sa terre et de réfléchir aux moyens de remédier à l'érosion et à la perte de sols. Compte tenu des résultats obtenus autant sur le plan économique qu'environnemental, les solutions et les mesures entreprises par M. Champagne méritent d'être brièvement expliquées.

Éviter la compaction des sols

La préservation de la structure d'un sol exige d'éviter les actions qui entraînent sa compaction. Sur une ferme, le passage fréquent des machineries lourdes est à proscrire et c'est pourquoi M. Champagne laisse des intervalles de 15 à 18 mois entre les labours. Cette mesure prévient également l'érosion hydrique sur des terrains possédant une morphologie accidentée. L'expérience démontre que des labours plus espacés pratiqués exclusivement au printemps sont très profitables à long terme. Selon M. Champagne, la structure du sol est davantage protégée en évitant de remanier le sol en profondeur et de trop mélanger la terre arable avec le sol minéralisé (horizons B et C). De fait, il est important de conserver la matière organique riche en humus et de maintenir un pourcentage relativement constant de celle-ci.

Les systèmes de coupe à l'ancienne permettent de remplacer le labour printanier, surtout dans les champs les plus sensibles à l'érosion. Il s'agit de couper le mil autour de deux semaines après le moment prévu par la majorité des agriculteurs. Les graines de la céréale sont alors prêtes à tomber lors de

la récolte et à ensemercer ainsi le champ pour le printemps suivant. Beaucoup d'agriculteurs connaissent cette pratique, mais ils sont réticents à l'appliquer, car on leur a déjà dit que le foin contient moins de protéines. Se fiant à sa propre expérience, M. Champagne a constaté que la baisse de protéines n'est que de 2 à 3 % et n'est observable que lors de la première coupe. De fait, l'application du système de coupe à l'ancienne a finalement permis à la ferme Champagne d'augmenter sensiblement sa production de foin et de vendre aujourd'hui des surplus. Les raisons de ce succès proviennent des deux avantages suivants observés par M. Champagne au cours des années :

- Maintien global de la fertilité des sols par la diminution de la compaction du sol, la préservation de la structure du sol et la diminution des pertes de sédiments fins par l'érosion hydrique.
- Germination plus rapide des graines déjà déposées au sol par rapport aux graines achetées et ensemencées après un labour.

Des pâturages mieux contrôlés

À la ferme Champagne, les pâturages réservés au bétail sont plus petits que ceux de la majorité des producteurs de bœuf de boucherie dans la région. Il est en effet plus rentable de limiter la taille des pâturages tout en assurant une rotation régulière. On empêche ainsi le bétail de pénétrer dans les sous-bois adjacents où leur piétinement détruit la régénération et brise les racines des arbres. De plus, les excréments rejetés sur les sols forestiers favorisent le développement de maladies des arbres, entraînant ainsi une perte de valeur du boisé pour une coupe ultérieure. Enfin, l'aménagement de plus petits pâturages permet de mieux contrôler l'accès des animaux aux fossés et aux cours d'eau. Ces derniers sont d'ailleurs clôturés et les bêtes doivent s'abreuver aux installations prévues à cet effet dans les pâturages.

Le contrôle des eaux de drainage

Le drainage des terres s'effectue de façon à ce que l'eau recueillie à la sortie des drains séjourne dans des bassins aménagés dans les milieux humides, principalement localisés à proximité des

boisés. Ceci permet aux matières en suspension de se déposer et de filtrer l'eau s'écoulant ensuite vers le cours d'eau principal. Les sédiments fins arrachés des terres agricoles peuvent être récupérés et retournés aux sols pour maintenir leur fertilité. Les parois des bassins sont entièrement végétalisées et les lentilles flottant à la surface maintiennent la fraîcheur de l'eau. Les canards aiment venir s'y abreuver et se nourrir de cette végétation aquatique. Selon la rotation prévue par M. Champagne, chacun des bassins est vidangé à tous les quatre ans et les sédiments sont déposés au printemps sur les portions de champs qui ont été labourés.

Certains aménagements servent de réservoirs pour l'alimentation des abreuvoirs aménagés pour le bétail dans les pâturages. Les parois de ces bassins collecteurs sont constituées de ciment et sont entourées d'argile (glaise) imperméable empêchant l'écoulement trop rapide de l'eau. Lors de crues, le surplus d'eau est dirigé immédiatement à proximité vers une zone d'infiltration ou de décantation.

La protection des fossés et du ruisseau des Ormes

Des ponceaux ou des « calvettes » adéquats sont construits à tous les endroits où un chemin doit traverser un fossé ou un ruisseau pour l'écoulement des eaux. De plus, des installations ont été prévues de chaque côté des chemins pour assurer une protection supplémentaire lors des fortes pluies. Ainsi, de petits murets de ciment, de la roche et des herbages entremêlés préviennent l'effet érosif de l'eau tourbillonnante à l'entrée et à la sortie des conduites d'écoulement. Le développement de la végétation à travers les roches est important non seulement pour aider à retenir le sol mais aussi pour assurer le rafraîchissement naturel de l'eau et améliorer l'habitat du poisson.

À cause de sa largeur, la traversée du ruisseau des Ormes aurait nécessité la construction d'une structure trop importante et onéreuse. Un passage à gué a donc été préparé avec l'objectif de mi-



Photo : Jean-Claude Thibault

Voici un bel exemple d'un fossé de drainage entièrement végétalisé.

minimiser les impacts de la machinerie lourde. Les pentes des berges ont été adoucies et un concassé a été déposé afin de stabiliser le sol et empêcher les roues de tracteur de s'enfoncer.

Tous les fossés et les ruisselets qui drainent les champs de la ferme Champagne sont bordés par une bande riveraine de végétation d'environ 2 mètres de largeur. Cette zone de protection est cependant beaucoup plus importante de chaque côté du ruisseau des Ormes, qui reçoit les eaux des terres avoisinantes. L'ensemble des mesures appliquées par M. Champagne à l'égard des eaux de drainage aura finalement permis de redonner vie à ce ruisseau autrefois dégradé par l'érosion très sérieuse de ses berges.

D'autres petits trucs à retenir

Voici maintenant une petite liste de trucs bons à retenir pour l'agriculteur avisé.

- Lors de travaux importants, toujours conserver la terre arable (« top soil »), la mettre de côté et la remettre en place une fois les travaux terminés.
- De la chaux peut être étendue sur les chemins de machinerie afin de favoriser l'implantation de petites plantes herbacées et minimiser les surfaces de sol dénudées.

Suite à la page 6

Deux municipalités confirment leur engagement

Le jeudi 24 février dernier, le comité de travail du sous-bassin de la rivière Magog annonçait le démarrage d'une étude technique sur les causes de l'ensablement catastrophique de la rivière Magog entre les barrages Drummond et Rock Forest. Pilotée par deux éminents chercheurs de l'Université de Sherbrooke, cette étude est rendue possible par l'engagement financier des municipalités du Canton d'Hatley et de Rock Forest (Bravo!). Quant aux autres municipalités concernées (Ascot et Deauville), nous attendons leur confirmation, au moment d'écrire ces lignes, d'un appui financier à l'étude et au comité.

Action Saint-François était présent à la conférence de presse et nous avons fait valoir notre volonté d'agir pour aider à améliorer la situation. Nous projetons donc de participer aux travaux du comité et de suivre de près les résultats de l'étude. L'expertise des géomorphologues Jean-Marie Dubois et Léo Provencher nous aidera certainement à définir les mesures les plus appropriées pour contrer le phénomène de sédimentation dans la rivière. Cela nous permettra d'organiser éventuellement des corvées efficaces avec nos bénévoles.

Rappelons que la formation d'un comité de sous-bassin pour la rivière Magog correspond exactement à notre recommandation aux audiences publiques du Bape (voir autre article sur les audiences du Bape) quant au développement de l'approche par bassin versant à partir de petits comités à l'échelle locale. Nous constatons déjà que les travaux du sous-comité portent fruits avec l'entrée en scène de l'Université de Sherbrooke, l'engagement des municipalités et de la MRC de Sherbrooke, la collaboration d'organismes comme CHARMES, RAPPEL, le CREE, l'ARMRA et l'appui actif du député du comté, M. Robert Benoît.

P.D.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1													
2								■			■		
3						■		■				■	
4			■				■				■		
5			■		■				■				
6				■				■					■
7										■	■		
8									■			■	
9					■			■					
10		■					■						
11			■	■		■							■
12									■				
13	■				■								

Horizontalement

- Territoire englobant le réseau hydrographique d'un cours d'eau (deux mots).
- Ville du Nunavut- Eminence- lettre grecque.
- Fleuve de Russie- Fleuve d'Afrique.
- Oui- Annélide- Sous nos pieds- Krypton.
- Pronom neutre en anglais- Colère- Alliée.
- Aperçut- Plante à fleurs jaunes- État d'une personne qui a dû quitter sa patrie.
- La nature y tend- Pronom.
- Cours d'eau- Infinitif.
- Ils sont entraînés par tous les cours d'eau du globe jusque dans les océans- Rubidium- Son chant nous accompagne souvent, au printemps, lors des corvées de nettoyage d'Action Saint-François.
- Affluent de la Seine- Propositions mathématiques.
- Double règle- Habitat.
- Elle nous permet de mieux comprendre la nature- Ville et site du Mexique.
- Aurochs- On peut s'y enliser.

Verticalement

- On doit la préserver si on veut nous-mêmes survivre comme espèce.
- Vit dans l'eau- Ancienne monnaie.
- Poisson de la Méditerranée- Nous tombe dessus- Métal précieux.
- Russe- Né- Article.
- Mille-pattes- Eux- Lettre grecque.
- Nickel- Chaque région du Québec en possède habituellement une qui modèle le paysage- Jeu.
- Ils sont parfois très utiles lors des corvées de nettoyage d'Action Saint-François- Instrument de musique arabe- Commune russe.
- Selenium- Très petit cours d'eau- Attache.
- Ville du Nevada- Voyelles jumelles- Blocage.
- Genre important de nos plantes forestières- Il est retiré.
- Note de musique- Poète.
- Neptunium- Vêtement écossais- Ce que n'est pas un bénévole d'Action Saint-François.
- Coiffure papale- Périodes- Arsenic.

Suite de la page 5

- Aucune utilisation de pesticides, herbicides et fertilisants chimiques (ça coûte beaucoup moins cher ainsi), grâce à la récupération efficace des fumiers et le recours à des moyens mécaniques pour l'enlèvement des mauvaises herbes.
- Protéger autant que possible la biodiversité. Par exemple,
 - conserver les arbres à fruits et la plus grande variété possible d'arbustes et de plantes herbacées dans les sous-bois;

- favoriser les milieux humides qui sont des habitats pour les batraciens et la faune ailée;
- Aménager des cascades d'eau pour permettre aux poissons de remonter le courant dans les ruisselets et le ruisseau des Ormes.

Les éléments d'une philosophie pour la suite du monde

- Travailler en harmonie avec la nature, avec elle et non contre elle.
- Agir pour le présent mais aussi en fonction de l'avenir.

- Viser la qualité de vie dans un environnement en bonne santé.
- Travailler de façon efficace, sans perte de temps ni d'énergie.
- Observer attentivement la nature et tenter des expériences pour l'aider à maintenir son équilibre.
- Assurer un bon rendement et la rentabilité de la ferme.
- Rester critique, s'autoévaluer et être capable de se remettre en question.

Action Saint-François aux audiences du BAPE

Par Pierre Dansereau

La participation de l'Estrie à la consultation du BAPE sur la gestion de l'eau a été impressionnante et le 26 octobre dernier, nous étions nombreux à attendre notre tour pour présenter nos recommandations et répondre aux questions des trois commissaires (M. André Beauchamp, président, Mme Gisèle Gallichan et M. Camille Genest). Les deux représentants d'Action Saint-François, Charles Coulombe et moi-même, ont dû patienter jusqu'à 23 h 30 pour faire leur présentation. Malgré l'heure tardive, nous croyons avoir réussi à susciter l'intérêt de la commission.

Notre présentation se divisait en deux parties. Charles a d'abord pris quelques minutes pour rappeler la mission d'Action Saint-François et expliquer notre démarche pour la préparation du mémoire. Il s'agissait de démontrer l'importance que nous accordons à l'engagement volontaire des citoyens et à leur prise de parole. C'est pourquoi nous avons rappelé que nos opérations de nettoyage sont effectuées par des citoyens bénévoles et désintéressés. En effet, les participants acceptent de se déplacer et d'agir pour l'environnement sans y trouver d'intérêt personnel immédiat, par exemple en tant que propriétaire riverain. De plus, la mise en place d'un forum électronique et la préparation d'un document de consultation à l'usage de nos membres et sympathisants témoignent de notre volonté de donner la parole aux citoyens.

Dans un deuxième temps, j'ai résumé le contenu de nos recommandations auprès des commissaires. Ceux et celles qui ont suivi le dossier ont peut-être déjà pris connaissance de celles-ci sur notre site Internet (www.asf-estrie.org). Rappelons-en quand même les grandes lignes :

Privilégier l'approche de gestion par bassin versant.

Sans attendre la mise en place de structures administratives officielles, nous proposons que le gouvernement donne son appui dès maintenant aux regroupements de citoyens visant la gestion de petits territoires par des comités de sous-bassin. Nous avons donné l'exemple de la création récente du comité de sous-bassin pour la rivière Magog (voir l'article dans ce journal). Nous mettons de l'avant l'approche volontaire et la nécessité d'appuyer les actions de groupes de citoyens comme Action Saint-François qui veulent agir concrètement sur le terrain.

Favoriser la responsabilisation et la sensibilisation du monde agricole

Pour faire face au problème de la dégradation des cours d'eau en milieu rural, nous proposons la mise en place d'un processus crédible de certification environnementale pour les agriculteurs.

Les groupes de citoyens seraient associés à ce processus afin d'en assurer la transparence.

Enfin, nous avons terminé la présentation en énonçant quatre grands principes à respecter dans la future politique de l'eau au Québec :

- L'eau, en tant que ressource vitale, est un bien public et la population a le droit de participer aux décisions concernant la gestion de l'eau.
- Tout citoyen et citoyenne a le droit d'avoir accès à une eau potable de qualité et gratuite pour subvenir à ses besoins essentiels.

- La pérennité de la ressource eau.
- L'équilibre naturel des écosystèmes aquatiques.

Les commissaires ont manifesté leur intérêt face à notre approche. M. Beauchamp a mentionné que nous avions l'originalité de partir de la base : « Or, évidemment, la certification environnementale, d'habitude, est plus perçue comme une chose de spécialistes qui viennent contrôler, donner le label. Vous, vous le voyez comme une action avec les citoyens qui sont impliqués et puis qui confirment. » Au sujet de notre première recommandation, le président de la commission a émis la réflexion suivante : « Vous, vous avez une approche par sous-bassin, par animation, et là, je vous écoutais en me disant : "Est-ce qu'on va avoir le problème que le Québec a en essayant maintenant de regrouper des municipalités ?" » (extraits de la transcription).

Au sujet de la première remarque, Charles a justement mentionné que nous n'avions pas une approche d'experts mais celle de simples citoyens qui veulent d'abord prendre position sur les enjeux. Nous avons aussi rappelé que l'accessibilité aux cours d'eau est un aspect important lorsque nous parlons de l'eau comme un bien public. Quant au deuxième commentaire, nous croyons malgré tout qu'il est plus facile de partir de la base, avec des citoyens qui ont un sentiment d'appartenance à l'échelle locale.

Les personnes intéressées peuvent consulter la transcription intégrale de la présentation faite au nom d'Action Saint-François en accédant au site de l'organisme (www.asf-estrie.org/asf/) ou à celui du BAPE (www.bape.gouv.qc.ca/eau/). Notre mémoire sur la gestion de l'eau est également disponible sur notre site Web de même que tous les communiqués émis au sujet de la consultation par Luc Loignon, le responsable de notre forum électronique.

Oyé! Oyé!

Informateurs demandés !

Depuis ses débuts, ASF recherche activement des sites à nettoyer sur les berges des ruisseaux du bassin versant de la Saint-François. Nous savons que les anciens dépotoirs ne manquent pas et que nos corvées de nettoyage vont se poursuivre encore pour plusieurs années.

Cependant, la localisation des sites, leur évaluation sur le terrain et la prise de contact avec les propriétaires exigent toujours beaucoup de temps. Dans le passé, ce travail a pu être réalisé grâce à des emplois d'été pour étudiants. Nous espérons poursuivre dans cette voie mais nous sollicitons aussi votre aide pour améliorer notre efficacité. Si vous connaissez un endroit ayant servi de dépotoir et localisé sur les berges d'un ruisseau, n'hésitez pas à nous contacter. Nous pourrions alors envoyer notre équipe d'éclaircisseurs pour évaluer le site. Aucuns frais ne seront réclamés au propriétaire ou à qui que ce soit. Appelez-nous au 563-5362.

Affichez les couleurs d'Action Saint-François !

Vous voulez aider ASF mais vous manquez de temps pour participer à nos activités ?

Grâce aux magnifiques gaminets (T-Shirt) maintenant disponibles à 18 \$ l'unité, nous vous offrons la possibilité d'apporter une aide financière tout en affirmant votre sentiment d'appartenance à la cause environnementale d'AS. Appelez-nous au bureau au 563-5362 pour de plus amples informations sur cette offre exceptionnelle.

Les nouveaux membres d'Action Saint-François du 1^{er} juillet au 31 décembre 1999

Magog

Arbour, Thierry
Arsenault, Léon
Aubé, Pierre
Caron, Serge
Courchesne, Etienne
Daigneault, George
Gadbois, René
Goulet, Solange
Labonté, Daniel
Langlois, Denis
Leroux, Edgar
Perron, Raymond
Poulin, Francine
Truax, Vincent
Villeneuve, Construction

Rock Forest

Ariano, Antonio
Aumont, Guy
Belisle, Louise
Binet, Marco
Blais, André
Bourdon, Sylvain
Charbonneau, Claude
Delli-Colli, Diane
Demers, Jacques
Desautels, Laure
Dolbec, Denise
Dumont, Guy
Erbetta, Jean-Louis
Illy, René
Lacharité, Jean
Laplante, Mario
Marceau, Steve
Paré, Suzie
Roy, Joane
St-Pierre, Sylvie
Villeneuve, Nicole

Sherbrooke

Cabana, Martin
Couture, André
Couture, Conrad
Duguay, Charles
Gervais, Jacques
Giguère, Marie-Manon
L'Espérance, Michel
Lachance, François
Lacroix, Noella
Lallier, Michel
Loignon, Luc
Lourette, François
Mercier, Patrick
Morin, Karine
Pérusse, Richard
Plante, François
Reid, André
Rich, Lise
Rousseau, Benoit
St-Laurent, Louisette

Mots croisés - Solution

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	B	A	S	S	I	N	V	E	R	S	A	N	T
2	I	Q	A	L	U	I	T		E	M		P	I
3	O	U	R	A	L		T		N	I	L		A
4	D	A		V	E	R		S	O	L		K	R
5	I	T		E		I	R	E		A	M	I	E
6	V	I	T		I	V	E		E	X	I	L	
7	E	Q	U	I	L	I	B	R	E			T	E
8	R	U	I	S	S	E	A	U		E	R		R
9	S	E	L	S		R	B		G	R	I	V	E
10	I		E	U	R	E		L	E	M	M	E	S
11	T	E			H		M	I	L	I	E	U	
12	É	C	O	L	O	G	I	E		T	U	L	A
13		U	R	E		O	R	N	I	È	R	E	S

Action Saint-François comptait 560 membres au 1^{er} janvier 2000.

57 personnes sont devenues membres pour la première fois depuis le 1^{er} juillet 1999.

Les membres qui ont une adresse électronique peuvent nous la faire parvenir en envoyant un message au asf@asf-estrie.org

Consultez le site web d'Action Saint-François à l'adresse suivante : <http://www.asf-estrie.org/asf/>



**ACTION
ST-FRANÇOIS**

C.P. 291
Sherbrooke (Québec)
J1H 5J1 - (819) 563-5362

ISSN 1197-043x
© 1999 **ACTION ST-FRANÇOIS**

Nos archives :
<http://www.asf-estrie.org/asf/journaux.htm>

Collaborateurs : Pierre Dansereau,
Robert-Léo Gendron, Nathalie Gobeil,
Michel Boucher, Yannick Boulanger et
Charles Coulombe.

Révision linguistique : Pierre Dansereau

Mise en page : Luc Loignon.

ACTION ST-FRANÇOIS, ORGANISME À BUT NON LUCRATIF FONDÉ EN AOÛT 1992, REGROUPE DES CI-TOYENS CONVAINCUS DE L'IMPORTANCE DE LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT. LE GROUPE S'INTÉRESSE À LA RESTAURATION ET LA PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES CONSTITUANT LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS. DES TRAVAUX DE NETTOYAGE, DE CONTRÔLE DE L'ÉROSION ET DE VÉGÉTALISATION SONT ORGANISÉS LE LONG DES RUISSEAUX SUR LES ZONES DU RIVAGE, DE LA BERGE ET DE LA PLAINE INONDABLE. NOUS VOULONS AUSSI SENSIBILISER LA POPULATION ESTRIENNE À LA NÉCESSITÉ D'AGIR DANS LE BUT DE PRÉSERVER CE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE QUI MODÈLE NOTRE TERRITOIRE. LA COTISATION ANNUELLE DES MEMBRES EST DE 25 \$.

POUR PLUS D'INFORMATION, APPELEZ-NOUS AU (819) 563-5362.